



The Great Lakes - St. Lawrence Seaway System
Le réseau Grands Lacs - Voie maritime du Saint-Laurent

2007 - AVIS AUX NAVIGATEURS N° 24

RÉGION MAISONNEUVE

SECTION MONTRÉAL-LAC ONTARIO

MODIFICATION DES RESTRICTIONS – LAC SAINT-LOUIS

Les navigateurs sont avisés que certaines rencontres sont maintenant permises dans la zone de restriction sur le lac Saint-Louis, entre les bouées A24 et A40.

Jusqu'à nouvel ordre, la rencontre de deux navires avec des tirants d'eau allant jusqu'à 76 dm sont permises; cependant, leur vitesse devra être à 10 nœuds ou moins lors de la rencontre. Les rencontres avec un navire à plus de 76 dm de tirant d'eau ne sont pas permises entre les bouées A24 et A40.

La vitesse maximale de 10 nœuds, dans ce secteur, est maintenue pour tout navire et ce, jusqu'à nouvel ordre.

Région Maisonneuve
Le 30 novembre 2007

The St. Lawrence Seaway Management Corporation
Corporation de Gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent

Région Maisonneuve
151, rue de l'Écluse
St-Lambert, Québec
J4R 2V6
Tél : (450) 672-4115
Fax : (450) 672-8493

Niagara Region
508 Glendale Avenue
P.O. Box 370
St-Catharines, Ontario
L2R 6V8
Tél : (905) 641-1932
Fax : (905) 641-5721